



380 Avenue du Stade
13610 Le Puy-Ste Réparate
Tél. : 04 42 50 06 12
Mail : secretariat@clubcnpr.info
Site internet : www.clubcnpr.info

Le Puy-Sainte-Réparate,
Le 17 mai 2021.

Chers adhérents,

À la suite d'une saison sportive quasi inexistante du fait de la crise sanitaire, le conseil d'administration a décidé des modalités de remboursement pour la saison 2020/2021.

La mise en place de celles-ci concerne l'ensemble des adhérents.

La remise de 2 tiers (environ 66%) de la cotisation totale sera appliquée de la manière suivante :

- Un avoir sur la cotisation 2021/2022.

ou

- Un remboursement par chèque bancaire,

Vous pouvez aussi décider de ne rien demander, dans ce cas, l'argent pourra servir à l'achat de matériel et/ou au financement d'activités notamment pour les plus jeunes.

Pour cela vous devez remplir le coupon ci-dessous et le déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres **avant le 30 juin 2021 dernier délai.**

(il n'y aura pas de recours possible après cette date, sans réponse de votre part, nous considérerons que vous abandonnez la totalité de votre cotisation au club)

Coupon réponse individuel à remettre obligatoirement avant le 30 juin (un pour chaque adhérent)

Nom : Prénom :

Activité(s) :

Je choisis en cochant parmi les 3 propositions suivantes :

- J'abandonne la totalité de ma cotisation au club.
- Je souhaite un avoir sur ma cotisation pour la saison 2021/2022.
- Je souhaite le remboursement partiel de ma cotisation par chèque bancaire.

Date et signature :

fournir une enveloppe timbrée à mon adresse (une par famille) pour recevoir mon chèque ou le montant de mon avoir.